

SEANCE DU 13 AVRIL 2015

Le treize avril deux mille quinze à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie sous la Présidence de Monsieur SIMON Gilbert, Maire.

Etaient présents :

Etienne MERVOYER, Claire LACOUME, Roland SIRE, Eliane LAFAILLE, David FERNANDEZ, Pierre THARIN, Alexandre APARICIO, Marie GUIDO, Susan INGRAM, Laurence ROUSSET, Marc FLANDIN, Véronique SAUZEDE, Gaétane MAUPPIN.

Procuration Laurent RIGAL à Gilbert SIMON

Ordre du jour

- Présentation et vote des Comptes Administratifs 2014 -M14- (budget principal), M49 (budget eau et assainissement), CCAS (centre communal d'action sociale)
- Approbation du compte de gestion 2014 (M14-M49-CCAS)
- Délibération affectation du résultat M14 et M49
- Vote des participations et des subventions aux associations
- Vote des taux d'imposition 2015
- vote du Budget Primitif 2015- M14-(budget principal), M49 (budget eau et assainissement), CCAS (centre communal d'action sociale)
- Délibération fixation du prix de l'eau pour 2015
- Délibération sollicitant la délégation de maîtrise d'ouvrage du Conseil Général à la commune dans le cadre de la réhabilitation de la RD118 2^{ème} tranche
- Délibération fixant le montant de la redevance pour occupation du domaine public routier et non routier par les réseaux et ouvrages communication électroniques
- Renouvellement ordinateur secrétariat préalable à l'installation carte à jour
- Renouvellement photocopieur mairie, proposition de location
- Questions diverses :
 - cérémonie du 8 Mai 1945
 - Enramades du 1^{er} Mai
 - adhésion au groupement d'achat d'électricité auprès du SYADEN

Secrétaire de séance : Véronique SAUZEDE

Monsieur le maire demande au conseil de bien vouloir valider le compte rendu du conseil du 16 février 2015, dont il fait lecture.

IL EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

Modification de l'ordre du jour :

Monsieur le maire propose de modifier l'ordre du jour en y ajoutant les points suivants :

- Délibération validation PRO-DCE- RD118 2^{ème} tranche
- Délibération achat électricité-SYADEN-
- Délibération achat terrain aux consorts JAMMES, élargissement Avenue d'Espéaza
- Délibération création fourrière communale en intercommunale
- Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement

LA MODIFICATION EST APPROUVEE A L'UNANIMITE

I- Présentation et vote des différents comptes administratifs 2014 M49 et CCAS :

Monsieur le Maire et Madame Véronique SAUZEDE adjointe aux finances invitent les membres du conseil à prendre connaissance des documents qui leur ont été distribués en début de séance, présentant le travail effectué par la commission des finances, sur les comptes administratif et budgets prévisionnels M14-M49 et CCAS. Puis ils détaillent chaque chapitre et répondent aux différentes questions.

**BUDGET PRINCIPAL M14
COMPTE ADMINISTRATIF 2014**

	DEPENSES FONCTIONNEMENT	CA 2013	BP 2014	CA 2014
60612	Energie -électricité	18 573.95	27 524.32	23 950.48
60613	CHAUFFAGE	8 451.74	10 000.00	10 497.18
60621	COMBUSTIBLE	0.00	500.00	0.00
60622	CARBURANTS	2 900.16	3 000.00	3 986.18
60623	ALIMENTATION	4 762.47	5 000.00	0.00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	0.00	0.00	78.05
60631	FOURN ENTRETIEN	5 441.10	6 500.00	4 795.47
60632	FOURN PETIT EQUIPEMENT	24 259.69	18 080.07	10 883.16
60633	FOURN VOIRIE	3 467.08	10 000.00	1 777.21
60636	VET TRAVAIL	688.30	1 000.00	0.00
6064	FOURN ADMINIST	1 885.81	5 000.00	1 893.64
6065	BIBLIOTHEQUE	0.00	1 200.00	0.00
6067	FOURN SCOLAIRES	1 816.91	3 000.00	3 099.04
6068	AUTRE FOURN	101.42	100.00	0.00
611	PRESTATIONS SERVICES site/photocopieur/logiciel	1 070.50	3 800.00	1 560.77
6135	LOC MOB/ photocopieur	2 175.48	3 500.00	2 182.76
614	RESEAU FERRE	128.16	350.00	127.63
61521	FLEURS VILLAGE/ELAGAGE PLATANES	424.00	5 000.00	734.79
61522	ENTRETIEN BATIMENTS	0.00	3 000.00	0.00
61523	ENT VOIES RESEAUX	3 288.51	8 000.00	2 392.39
61551	ENT VEHICULES	374.24	4 000.00	1 897.31
61558	ENT AUTRES BIENS MOBILIERS	166.00	1 800.00	521.37
6156	MAINTENANCE photocopieur +logiciel compta	3 521.47	5 000.00	3 361.06
616	PRIMES ASSURANCES	11 065.16	32 000.00	8 270.67
6182	DOC GENERALE	254.08	1 000.00	143.76
6184	FORMATION	0.00	2 000.00	527.50
6188	AUTRE FRAIS	1 132.61	2 000.00	492.00
6225	INDEMINITES REGISSEUR CANTINE COMPTABLE	792.90	1 000.00	660.57
6226	HONORAIRES	3 271.27	15 000.00	3 186.00
6228	DIVERS	0.00	1 000.00	15.12
6231	ANNONCES / PLU	0.00	1 000.00	677.93
6232	FÊTES ET CEREMONIES	2 008.28	9 150.00	5 010.13
6236	CATALOGUES	1 264.24	2 500.00	0.00
6248	FRAIS TRANSPORT	250.00	400.00	0.00
6261	FRAIS POSTAUX	626.72	1 050.00	1 237.36
6262	TELEPHONE INTERNET	2 667.51	3 500.00	3 956.57
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	0.00	0.00	700.00

6281	SPA	597.60	600.00	597.60
63512	TAXES FONCIERES	8 718.00	10 500.00	6 313.00
	TOTAL 011 CHARGES CARACTERE GENERAL	116 145.36	208 054.39	104 626.70
6336	COT CNFPT CENTRE DE GESTION	3 354.58	3 400.00	3 938.89
6338	AUTRES IMPOTS ET TAXES	500.95	600.00	511.67
6411	PERSONNEL TITULAIRE	136 279.23	150 000.00	137 578.70
6413	PERSONNEL NON TITULAIRE	30 136.18	47 000.00	44 619.35
64168	PERSONNEL INSERTION	11 445.47	15 000.00	0.00
6451	URSSAF	28 897.83	40 000.00	31 983.26
6453	COT RETRAITE CNRACL IRCANTEC ERAFP	33 853.32	54 000.00	37 205.14
6455	ASSURANCES DU PERSONNEL	11 102.32	11 500.00	9 942.30
6456	COT FNC SUPP FAM	237.00	1 000.00	0.00
64732	ASSEDIC	2 658.71	2 800.00	2 842.56
6474	COMITE INTERCOM	2 552.00	2 800.00	2 662.00
6475	MEDECINE TRAVAIL	696.62	1 000.00	879.98
	TOTAL 012 CHARGES PERSONNEL	261 714.21	329 100.00	272 163.85
6531	IND ELUS	27 504.50	31 822.00	27 514.01
6533	IRCANTEC ELUS	855.77	1 200,54	882.79
6541	PERTES créances irrécouvrables	0.00	1 800.00	0.00
6553	SERVICE INCENDIE	13 249.57	13 400.00	13 338.74
6554	PARTICIPATIONS collège Couiza, cantine, SIAH HV etc.....	19 278.43	22 918.00	16 787.87
6574	SUBVENTIONS ASSOCIATION	8 178.00	8 426.00	6 475.50
	TOTAL 65 AUTRES CHARG GEST COURANTE	69 066.27	79 566,54	64 998.91
66111	INTERETS EMPRUNTS	8 162.93	10 484.93	10 484.61
	TOTAL 66 CHARGES FINANCIERES	8162.93	10 484.93	10 484.61
6811	042 op d'ordre Amortissement étude plan eau	1 296.46	9 772.14	9 772.14
	TOTAL 022 DEPENSES IMPREVUES	0.00	8 458,68	0.00
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	456 385.23	645 436,68	462 046.21

	RECETTES FONCTIONNEMENT	CA 2013	BP 2014	CA 2014
6419	REMBOURSEMENT CAE	4 576.72	0.00	0.00
70311	CONCESSION CIMETIERE	600.00	2 400.00	3 100.00
70323	REDEV OCCUPATION DOMAINE PUBLIC ERDF GRDF	400.69	450.00	1 003.47
70388	ORANGE	4 870.94	4 968.00	4 968.35
7062	bibliothèque	0.00	0.00	64.00
7067	Cantine	10 189.80	13 000.00	10 880.00
70688	PREST SERV contrat de La Poste	13 392.00	13 536.00	13 464.00
70872	REMB frais personnel BUDGET ANNEXE M49	0.00	30 000.00	0.00
70878	REMB AUTRES REDEV	3 380.80	1 900.00	0.00
	TOTAL 70	37 410.95	66 254.00	33 479.82
73111	IMPOTS LOCAUX	290 195.00	239 928.00	246 461.00
73112	CVAE	8 423.00	0.00	0.00
73114	IMPOSITION FORFAIT entreprise réseau	3 306.00	0.00	0.00
7321	Attribution de Compensation	0.00	86 864.00	86 864.00
7323	FNGIR	38 082.00	38 080.00	38 080.00

7325	FONDS PEREQUATION RFCI	7 792.00	0.00	10 265.00
7336	DROIT DE PLACE	0.00	0.00	20.00
7381	TAXE ADD. Droits de mutation	15 125.24	10 000.00	11 967.39
	TOTAL 73	362 923.24	374 872.00	393 657.39
7411	DOTATION FORFAITAIRE	84 616.00	50 672.00	50 672.00
74121	DOT SOLIDARITE RURALE	8 299.00	8 568.00	8 568.00
74127	DOT NAT PEREQUATION	8 584.00	10 301.00	10 301.00
742	DOT ELU LOCAL	2 797.00	2 799.00	2 799.00
74748	Participations BRENAC FA GRANES ST FERR école	4 500.00	4 000.00	6 300.00
748314	COMPENS T P /CFE	522.00	411.00	411.00
74834	COMPENS T F	4 458.00	3 540.00	3 540.00
74833	COMPENS CFE	1 339.00	0.00	0.00
74835	COMP TH	14 730.00	6 144.00	6 144.00
7484	Dotation de recensement	0.00	0.00	1 558.00
	TOTAL 74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	129 840.00	86 435.00	90 293.00
752	REVENUS IMMEUBLES logements foyer	52 383.14	55 900.00	56 077.46
758	PRODUIT GESTON COURANTE	5 287.39	3 500.00	5 198.13
	TOTAL 75	57 670.53	59 400.00	61 275.59
761	Produits de participations	0.0	0.00	13.92
	76 PRODUITS FINANCIERS	0.00	0.00	13.92
722	TRAVAUX Régie (bâtiment voirie)	32 491.00	50 000.00	31 847.00
042	Opération d'ordre travaux régie	32 491.00	50 000.00	31 847.00
777	Subvention .Transférée	0.00	8 475.68	0.00
	002 PART EXCEDENT REPORTE N-1			
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	622 619.57	645 436.88	610 566.72
	FONCTIONNEMENT RESULTAT DE CLOTURE 2014		148 520.51	

Monsieur le Maire indique que les recettes ont baissée de – 1.97% par rapport à 2013. Cependant, l'excédent de fonctionnement est satisfaisant, il est dans la lignée des excédents constatés ces dernières années.

	DEPENSES INVESTISSEMENT	CA 2013	BP 2014	CA 2014
1641	CAPITAL EMPRUNTS	34 920.76	36 188.00	40 744.36
165	dépôt caution logements	350.00	350.00	450.00
	TOTAL 16	35 270.76	36 538.00	41 194.36
2111	ACHAT TERRAIN Opération 81	2 000.00	13 163.43	1 016.52
21578	ACHAT Matériel opération 73	0.00	5 000.00	3 029.61
21534	FACE SYADEN Opération 107	0.00	0.00	0.00
21534	ECLAIRAGE PUBLIC Opération 71 Madame-boulodrome –RD118	11 004.65	55 000.00	22 812.83
2151	TRAVAUX DE VOIRIE Opération 79 -CCPA	129 368.71	90 000.00	32 313.17
21758	PHOTOVOLTAIQUE FOYER Opération 108	0.00	0.00	0.00
21533	ENFOUIS LIGNE France TELECOM Opération 109	0.00	5 000.00	0.00
21758	INTERNET haut débit Opération 80	40 146.88	45 780.00	45 780.00
21318	TRAVAUX de bâtiments Opération 112-local des aînés- chasseurs-boulodrome- sinistre Bacqueville	0.00	10 000.00	3 050.76
2315	Révision / modification PLU OP82	0.00	5 000.00	0.00

2315	COLOBARIUM OP 113	7 176.00	0.00	0.00
2151	Réhabilitation RD 118 - 1 ^{ère} et 2 ^{ème} tranche Opération 116	0.00	380 500.00	319 353.10
2183	Achat matériel de bureau et informatique	1 974.93	3 856.57	3 856.57
202	Fonds d'indemnisation commissaire enquêteur	0.00	0.00	0.00
	TOTAL INVESTISSEMENT	204 998.45	621 300.00	431 212.56
280441 2	Public : bâtiment installation		8 475.68	0.00
2132	Travaux d'équipement en régie bâtiment	24 891.00	20 000.00	19 447.00
2151	Travaux d'équipement régie voirie	7 600.00	30 000.00	12 400.00
040	TOTAL OPERATION ORDRE ENTRE SECTION	32 491.00	58 475.68	31 847.00
	SOUS TOTAL DEPENSES	272 760.21	716 313.68	504 253.92
	001 DEFICIT REPORTE			
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	272 760.21	716 313.68	504 253.92

RECETTES INVESTISSEMENT		CA 2013	BP 2014	CA 2014
10222	FCTVA	31 842.10	14 810.00	14 810.04
10223	Taxe Locale d'Equipement TLE	472.00	472	1 462.00
1068	PART EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	178 562.95	166 517.60	166 517.60
	TOTAL 10	210 877.05	181 799.60	182 789.64
1321	SUBVENTION DETR (Etat) RD118 haut débit	0.00	0.00	24 720.00
1322	SUBVENTION REGION	0.00	50 000.00	0.00
1323	SUBV DEPARTEMENT (RD118, internet haut débit-SYADEN)	17 191.00	105 590.00	29 810.00
1325	GROUPEMENT COLLECTIVITES	0.00	66 900.00	0.00
1328	AUTRES CCPA voirie	37 306.00	20 488.00	39 082.16
1341	Dotation Equipement Territoires ruraux	0.00	68 000.00	0.00
13	TOTAL SUBVENTIONS	71 688.20	310 978.00	93 612.16
165	Dépôt et cautionnement reçus	1 410.00	456.91	456.91
1641	EMPRUNTS	0.0	349 620.39	350 000.00
	TOTAL 16	1 410.00	350 077.30	350 456.91
2151	Réseaux de voirie	0.00	6 000.00	0.00
28031	Amortissement frais d'étude Plan eau	1 296.46	1 296.46	1 296.46
280441 2	Public : Bâtiments et installation	0.00	0.00	8 475.68
040	Opération d'ordre entre section	1 296.46	1 296.46	9 772.14
	SOUS TOTAL RECETTES	285 271.71	850 151.36	636 630.85
	002 EXCEDENT REPORTE		0.00	0.00
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	285 271.71	850 151.36	636 630.85
	INVESTISSEMENT RESULTAT exercice 2014			132 376.93
	INVESTISSEMENT RESULTAT CLOTURE 2014			- 1 460.75

Monsieur le Maire fait remarquer que les dépenses d'investissement ont été très soutenues avec la réhabilitation de la RD118 1^{ère} tranche qui a représenté 64% de la dépense totale.
Rapporté aux recettes, ce chapitre présente au titre de l'année 2014 un excédent de 132 376.43 € permettant de ramener le solde d'exécution reporté de 2013 de -1 460.75 €

M 49 – service de l'eau et de l'assainissement

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

	DEPENSES D'EXPLOITATION	CA 2013	BP 2014	CA 2014
6061	Fourniture non stockables (eau, énergie.....)	7 372.50	8 000.00	4 534.02
6062	FOUR NON STOCKEES (chlore)	414.38	1 000.00	0.00
6063	FOURN ENTRETIEN ET PETIT EQUIP	4 235.46	2 905.97	2 390.70
611	Sous-traitance station épuration ESPERAZA	30 085.91	34 703.00	0.00
6137	REDV OCCUPAT DOMAIN PUBLIC	5 214.73	5 500.00	325.82
6152	ENTRETIEN RESEAUX	0.00	1 000.00	240.00
6156	Entretien	179.40	975.21	0.00
617	FRAIS ANALYSE	1 516.12	1 600.00	1 083.23
6226	Rémunération interm	0.00	0.00	837.20
6262	Frais TELEPHONIQUE	961.74	1 100.00	998.06
627	Service ba,caire	500.00	0.00	0.00
6371	Redevance prélèvement EAU	3 107.00	3 400.00	2 904.00
011	CHARGES CARACTERE GENERAL	53 587.24	60 184.18	13 313.03
6215	PERSONNEL EXTERIEUR	0.00	30 000.00	0.00
012	CHARGES PERSONNEL	0.00	30 000.00	0.00
6541	CREANCES PERTES IRRECOUVRABLES	3 114.20	3 000.00	0.00
65	AUTRES CHARG GEST COUR	3 114.20	3 000.00	0.00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0.00	4 930.03	4 930.03
66	Charges financières	0.00	4 930.03	4 930.03
673	Titre annulé sur exercice antérieur	1 821.77	1 300.00	1 002.60
67	TITRE ANNULES	1 821.77	1 300.00	1 002.60
701249	Redevance contre- valeur pollution	6 167.00	7 916.00	7 916.00
706129	Redevance pollution modernisation	3 557.00	3 531.00	3 530.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	9 724.00	11 447.00	11 446.00
	SOUS TOTAL DEPENSES	65 133.01	110 861.21	30 691.66
022	TOTAL DEPENSES IMPREVUES	0.00	0.00	0.00
6811	Dotations amortissements	10 772.07	18 480.43	18 480.43
042	Opération d'ordre entre section	10 772.07	18 480.43	18 480.43
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	79 019.28	129 341.64	49 172.09

	RECETTES D'EXPLOITATION	CA 2013	BP 2014	CA 2014
70111	Redevance eau	36 872.83	36 000.00	36 713.79
701241	Recouvrement redevance pollution domestique	8 131.76	8 500.00	9 163.50
704	Travaux	2 991.27	2 000.00	4 672.33
70611	Redevance assainissement collectif	26 175.00	27 500.00	28 388.92
706121	Modernisation des réseaux	3 444.75	3 500.00	3 263.40
7062	Redevance assainissement non collectif	2 575.00	2 600.00	2 525.00
7064	Locations de compteurs	11 439.23	11 500.00	9 771.32
7087	Remboursement des frais	2 334.54	0.00	0.00
70	VENTES PRODUITS	93 964.38	91 600.00	94 498.26
	RECETTES REELLES	93 964.38	91 600.00	94 498.26
777	Quote-part des subventions. investissement	2 389.96	3 507.06	3 507.06

7788	Produit exceptionnel	0.08	0.00	0.00
042	Opération d'ordre entre section	2 390.04	3 507.06	3 507.06
	RECETTES TOTALES	96 354.42	95 107.06	98 005.32
	002 EXCEDENT REPORTE	0.00	0.00	0.00
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	96 354.42	95 107.06	98 005.32
	FONCTIONNEMENT RESULTAT 2014			48 833.23
	RESULTATS DE CLOTURE 2014			83 067.81

L'excédent d'exploitation est flatteur (+ 48 833,23 €), mais il doit être réduit de la participation communale (27 800 €), non facturée en 2014, au profit de la station d'épuration d'Espérasa.

De même aucune charge de personnel n'a pas été portée au crédit du budget communal-M14- afin de maintenir le coût du m3 d'eau à un niveau acceptable et de conforter un excédent d'exploitation lié aux futurs investissements

	DEPENSES INVESTISSEMENT	CA 2013	BP 2014	CA 2014
2031	études	0.00	0.00	7 355.40
20	Total immobilisations incorporelles		0.00	7 355.40
21531	Installation matériel	109 288.88	137 000.00	183 664.32
21532	Réseaux assainissement	111 862.95	82 000.00	1 526.33
2157	Achat matériel	0.00	40 000.00	1 051.48
2158	autres	0.00	10 035.36	0.00
21	Immobilisation corporelles	221 151.83	269 035.36	186 242.13
13913	AMORT SUBVENT 1998 DEPART	1 046.61	2 163.71	2 163.71
13914	AMORT SUBVENT 1997 commune eau	152.45	152,45	152,45
139118	AMORT SUBVENT 2005 2006 DEPART	446.60	446.60	446.60
13918	AMORT SUBVENTION FEDER 2009	744.30	744.30	744.30
040	Opération d'ordre	2 389.96	3 507.06	3 507.06
1641	TOTAL 16 Emprunt	0.00	6 628.58	6 628.58
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	223 541.79	279 171.00	203 733.17
	RECETTES INVESTISSEMENT	CA 2013	BP 2014	CA 2014
10222	FCTVA	3 801.54	34 147.94	34 238.73
1068	PART EXCEDENT DE FONCT N-1	80 517.78	0.00	0.00
10	Dotations fonds divers	84 319.32	34 147.94	34 238.73
1311	ETAT DETR	0.00	12 370.00	0.00
13118	AUTRES SUBVENTION	0.00	18 557.00	0.00
1313	DEPARTEMENT-AGENCE DE ' EAU	33 513.00	89 068.00	110 223.00
	TOTAL 13	33 513.00	119 995.00	110 223.00
1641	CHAPITRE 16 EMPRUNTS	130 000.00	163 000.00	0.00
2815		10 772.07	18 480.43	0.00
281531		0.00	0.00	6 168.35
281532		0.00	0.00	7 204.56
281561		0.00	0.00	91.08
28157		0.00	0.00	5 016.44
040	Opérations d'ordre	10 772.07	18 480.43	18 480.43
	TOTAL RECETTES	258 604.39	172 623.37	162 942.16
	002 EXCEDENT REPORTE	0.00	0.00	0.00
	TOTAL RECETTES INVEST	258 604.39	172 623.37	162 942.16
	RESULTAT 2014			- 40 791.01
	RESULTAT DE CLOTURE 2014			65 756.62

Au final, l'exercice 2014 sera marqué à la fois par un excédent d'exploitation significatif (+ 83 067,81 €) et par un investissement soutenu, engendrant un déficit d'investissement (- 40 791, 01, €), largement couvert par le résultat de clôture et des subventions en cours de versement. Le budget de l'eau est toujours aussi fragile, avec des taxes imposées par l'Agence de l'Eau qui augmentent inexorablement tous les ans.

Monsieur le Maire se retire et la présidence du conseil est assurée par Monsieur David FERNANDEZ, 1^{er} adjoint qui fait procéder au vote du compte administratif 2014.

Il est approuvé à l'unanimité.

CCAS

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Monsieur le Maire présente le compte administratif du CCAS, tel qu'il a été validé la commission CCAS

	DEPENSES FONCTIONNEMENT	CA 2013	BP 2014	CA 2014
611	PRESTATION SERVICES	1 115.52	0.00	59.52
6232	FETES CEREMONIES	930.00	3 100,00	2 064.49
6451	URSSAF	472.38	0.00	0.00
6713	secours urgence	0.00	1 077.94	0.00
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	2 517.90	4 177.94	2 124.01
	RECETTES FONCTIONNEMENT			
7066	PRESTATION SERVICES	1 087.20	0.00	144.50
7474	SUBVENTION COMMUNE	1 405.00	1 405,00	1 405,00
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	2 492.20	1 405.00	1 549.50
	002 EXCEDENT REPORTE		2 772.94	
	TOTAL	2 492.20	4 177.94	1 549.50
	RESULTAT 2014			- 574.51
	EXCEDENT DE CLOTURE 2014			2 197.73

Les membres du conseil en prennent acte.

II- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014

Le Conseil Municipal:

1- Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

2-Après en avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014.

3-Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les opérations sont régulières

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2014 au 31 Décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Demande à la juridiction financière, pour les motifs précédemment énoncés, d'exiger :

ADOpte à L'UNANIMITE ;

III- Délibération affectation du résultat M14 :

Le Conseil Municipal

-Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de la M14 de l'exercice 2014

-Statuant sur l'affectation au résultat de fonctionnement de l'exercice 2014

-Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de clôture 148 520.51 €

-Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour mémoire : prévisions budgétaires	
Virement à la section d'investissement	/
Résultat de l'exercice : excédent fonctionnement	148 520.51
A) Excédent au 31/12/2014	/
Exécution du virement à la section d'investissement	/
Affectation complémentaire en réserves	/
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) 1068	148 520.51
B) Déficit au 31/12/2014	
Déficit à reporter investissement	- 1 460.75

III- Délibération affectation du résultat M49 :

Le Conseil Municipal

-Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de la M14 de l'exercice 2014

-Statuant sur l'affectation au résultat de fonctionnement de l'exercice 2014

-Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de clôture 83 067.81 €

-Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour mémoire : prévisions budgétaires	
Virement à la section d'investissement	/
Résultat de l'exercice : excédent fonctionnement	83 067.81
A) Excédent au 31/12/2014	/
Exécution du virement à la section d'investissement	/
Affectation complémentaire en réserves	/
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) 1068	10 267.43
B) Déficit au 31/12/2014	
Déficit à reporter investissement	///////

IV- Vote des taux d'imposition 2015 :

Monsieur le maire propose au conseil, conformément à l'avis de la commission des finances réunie le 1^{er} avril 2015, de ne pas modifier les taux des trois taxes (Taxe d'habitation, Taxe foncière bâti et non bâti).

TAXES	TAUX IMPOSITIONS 2014	TAUX IMPOSITIONS 2015
Taxe d'habitation	16.76 %	16,76 %
Taxe foncière bâti	17.72 %	17,72 %
Taxe foncière non bâti	83.07%	83,07 %

Le conseil municipal accepte à **l'unanimité** de ne pas modifier les taux et décide de les reconduire pour 2015.

V- Vote des participations et des subventions aux associations :

Participations	VOTE 2014	Participations demandées	vote 2015
Article : 6554	Total 22 918 €	22 918 €	22 918 €
syndicat Gestion collège Couiza	2064 €	3 064 €	3 064€
S.I.V.U Forestier de Quillan	854 €	////////////////////	////////////////////
SIAH HV syndicat mixte d'aménagement hydraulique de la HV	2000 €	2 000 €	2000 €
SYADEM	0,00€	4 354,00 €	4 354 €
SIVOM Encombrant	5000,00€	////////////////////	////////////////////
Cantine	13000,00 €	13 500,00 €	13 500 €
	VOTE 2014	Demandes reçus	vote 2015
	Total : 8 426 €	7 800 €	7 800 €
ACCA CAMPAGNE	200,00	200,00	200,00
ACCROCHE NOTE	60,00	0,00	0,00
ADEPAPE ass départementale	0,00	50,00	50,00
ADPM- HAUTE VALLEE DE L'AUDE (4 élèves)	60,00	60,00	60,00
ARPA	100,00	100,00	100,00
ARTISTE ET CHEMIN	150,00	0,00	0,00
ASSOCIATION DES MAIRES	171,00	172,00	172,00
AUDE CLAIRE	100,00	100,00	100,00
C.C.A.S	1405,00	1803,00	1803,00
CINE CLUB	50,00	50,00	50,00
Le Chœur de la BOULZANE	0,00	600,00	600,00
CLUB PHILATHELISTE QUILLANAISE (5x15)	75,00	100,00	100,00
COMITES DES FETES	3000,00	500,00	500,00
COOPERATIVE SCOLAIRE	300,00	860,00	860,00
CROIX ROUGE	50,00	50,00	50,00
FNATH	100,00	0,00	0,00

FOOT HAUTE VALLEE	80,00	80,00	80,00
GARBUSTE CAMPENOISE (PECHE)	200,00	200,00	200,00
GYMNASTIQUE CAMPENOISE	200,00	200,00	200,00
JUDO	200,00	200,00	200,00
LES CANAILLOUS	200,00	200,00	200,00
LIGNE QUILLAN SNCF	25,00	25,00	25,00
MEMOIRES DE CAMPAGNE	200,00	500,00	200,00
PETANQUE CAMPENOISE	200,00	200,00	500,00
LA BANDE à GUSTOU	0,00	200,00	200,00
CLUB DES AINES	0,00	600,00	600,00
SAPEURS-POMPIERS	100,00	100,00	100,00
SOUVENIR Français	200,00	200,00	200,00
PARENTS D'ELEVE	500	200,00	200,00
FEMME EN MOUVEMENT (concert piano)	200	0,00	0,00
CALANDRETA	200	200,00	200,00
ADIF association des déportés et internés d'Aude, Aimé Marty de Caunes	50	0,00	0,00
DEPASSONS LE HANDICAP	50	50,00	50,00

IV- PRESENTATION ET VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS M14

Monsieur le Maire et Madame Véronique SAUZEDE, adjointe aux finances présentent les différents budgets prévisionnels.

	DEPENSES FONCTIONNEMENT	BP 2014	CA 2014	BP 2015
60612	Energie -électricité	27 524.32	23 950.48	30 000.00
60613	CHAUFFAGE	10 000.00	10 497.18	11 094.92
60621	COMBUSTIBLE	500.00	0.00	500.00
60622	CARBURANTS	3 000.00	3 986.18	3 000.00
60623	ALIMENTATION	5 000.00	0.00	574.64
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	0.00	78.05	0.00
60631	FOURN ENTRETIEN	6 500.00	4 795.47	9 000.00
60632	FOURN PETIT EQUIPEMENT	18 080.07	10 883.16	25 317.00
60633	FOURN VOIRIE	10 000.00	1 777.21	9 950.00
60636	VET TRAVAIL	1 000.00	0.00	1 000.00
6064	FOURN ADMINIST	5 000.00	1 893.64	5 000.00
6065	BIBLIOTHEQUE	1 200.00	0.00	1 200.00
6067	FOURN SCOLAIRES	3 000.00	3 099.04	3 000.00
6068	AUTRE FOURN	100.00	0.00	100.00
611	PRESTATIONS SERVICES site/photocopieur/logiciel	3 800.00	1 560.77	3 800.00
6135	LOC MOB/photocopieur	3 500.00	2 182.76	3 500.00
614	RESEAU FERRE	350.00	127.63	350.00
61521	FLEURS VILLAGE/ELAGAGE PLATANES	5 000.00	734.79	5 000.00
61522	ENTRETIEN BATIMENTS	3 000.00	0.00	3 000.00
61523	ENT VOIES RESEAUX	8 000.00	2 392.39	8 000.00
61551	ENT VEHICULES	4 000.00	1 897.31	4 000.00

61558	ENT AUTRES BIENS MOBILIERS	1 800.00	521.37	1 800.00
6156	MAINTENANCE	5 000.00	3 361.06	5 000.00
616	PRIMES ASSURANCES	32 000.00	8 270.67	29 112.00
6182	DOC GENERALE	1 000.00	143.76	1 000.00
6184	FORMATION	2 000.00	527.50	2 000.00
6188	AUTRE FRAIS	2 000.00	492.00	2 000.00
6225	INDEMINITES REGISSEUR CANTINE COMPTABLE	1 000.00	660.57	1 000.00
6226	HONORAIRES	15 000.00	3 186.00	5 000.00
6228	divers	1 000.00	15.12	1 000.00
6231	ANNONCES / PLU	1 000.00	677.93	2 000.00
6232	FÊTES ET CEREMONIES	9 150.00	5 010.13	9 150.00
6236	CATALOGUES	2 500.00	0.00	2 500.00
6248	FRAIS TRANSPORT	400.00	0.00	400.00
6261	FRAIS POSTAUX	1 050.00	1 237.36	1500.00
6262	TELEPHONE INTERNET	3 500.00	3 956.57	4 012.68
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	0.00	700.00	0.00
6281	SPA	600.00	597.60	600.00
63512	TAXES FONCIERES	10 500.00	6 313.00	10 500.00
	TOTAL 011 CHARGES CARACTERE GENERAL	208 054.39	104 626.70	205 961.24
6336	COT CNFPT CENTRE DE GESTION	3 400.00	3 938.89	3 400.00
6338	AUTRES IMPOTS ET TAXES	600.00	511.67	600.00
6411	PERSONNEL TITULAIRE	150 000.00	137 578.70	150 000.00
6413	PERSONNEL NON TITULAIRE	47 000.00	44 619.35	47 000.00
64168	PERSONNEL INSERTION	15 000.00	0.00	15 000.00
6451	URSSAF	40 000.00	31 983.26	40 000.00
6453	COT RETRAITE CNRACL IRCANTEC ERAFP	54 000.00	37 205.14	54 000.00
6455	ASSURANCES DU PERSONNEL	11 500.00	9 942.30	11 500.00
6456	COT FNC SUPP FAM	1 000.00	0.00	1 000.00
64732	ASSEDIC	2 800.00	2 842.56	2 800.00
6474	COMITE INTERCOM	2 800.00	2 662.00	2 800.00
6475	MEDECINE TRAVAIL	1 000.00	879.98	1 000.00
	TOTAL 012 CHARGES PERSONNEL	329 100.00	272 163.85	329 100.00
6531	IND ELUS	31 822.00	27 514.01	31 822.00
6533	IRCANTEC ELUS	1 200,54	882.79	1 200.54
6541	PERTES créances irrécouvrables	1 800.00	0.00	1 800.00
6553	SERVICE INCENDIE	13 400.00	13 338.74	13 400.00
6554	PARTICIPATIONS collège Couiza, cantine, SIAH HV etc.....	22 918.00	16 787.87	22 918.00
6574	SUBVENTIONS ASSOC	8 426.00	6 475.50	7 800.00
	TOTAL 65 AUTRES CHARG GEST COURANTE	79 566,54	64 998.91	78 940.54
66111	INTERETS EMPRUNTS	10 484.93	10 484.61	16 405.08.00
	TOTAL 66 CHARGES FINANCIERES	10 484.93	10 484.61	16 405.08
6811	042 op d'ordre Amortissement étude plan eau	9 772.14	9 772.14	1 296.46
	TOTAL 022 DEPENSES IMPREVUES	8 458,68	0.00	8 984.68
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	645 436,68	462 046.21	640 688.00

	RECETTES FONCTIONNEMENT	BP 2014	CA 2014	BP 2015
70311	CONCESSION CIMETIERE	2 400.00	3 100.00	1 200.00
70323	REDEV OCCUPATION DOMAINE PUBLIC ERDF GRDF	450.00	1 003.47	800.00
70388	ORANGE	4 968.00	4 968.35	5 068.00
7062	bibliothèque	0.00	64.00	40.00
7067	Cantine	13 000.00	10 880.00	11 000.00
70688	PREST SERV contrat de La Poste	13 536.00	13 464.00	13 500.00
70872	REMB frais personnel BUDGET ANNEXE M49	30 000.00	0.00	30 000.00
70878	REMB AUTRES REDEV	1 900.00	0.00	1 000.00
	TOTAL 70	66 254.00	33 479.82	62 608.00
73111	IMPOTS LOCAUX	239 928.00	246 461.00	244 070.00
7321	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	86 864.00	86 864.00	74 529.00
7323	FNGIR	38 080.00	38 080.00	38 080
7325	FONDS PEREQUATION RFCI	0.00	10 265.00	10 000.00
7336	DROIT DE PLACE	0.00	20.00	0.00
7381	TAXE ADD. Droits de mutation	10 000.00	11 967.39	10 000.00
	TOTAL 73	374 872.00	393 657.39	376 679.00
7411	DOTATION FORFAITAIRE	50 672.00	50 672.00	37 281.00
74121	DOT SOLIDARITE RURALE	8 568.00	8 568.00	8 507.00
74127	DOT NAT PEREQUATION	10 301.00	10 301.00	10 000.00
742	DOT ELU LOCAL	2 799.00	2 799.00	2 800.00
74748	Participations BRENAC FA GRANES ST FERR école	4 000.00	6 300.00	4 000.00
748314	COMPENS T P /CFE	411.00	411.00	271.00
74834	COMPENS T F	3 540.00	3 540.00	2 756.00
74833	COMPENS CFE	0.00	0.00	0.00
74835	COMP TH	6 144.00	6 144.00	7 786.00
7484	Dotation de recensement	0.00	1 558.00	0.00
	TOTAL 74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	86 435.00	90 293.00	73 401
752	REVENUS IMMEUBLES logements foyer	55 900.00	56 077.46	56 000.00
758	PRODUIT GESTON COURANTE (Fernandez 3000)	3 500.00	5 198.13	22 000.00
	TOTAL 75	59 400.00	61 275.59	78 000.00
761	Produits de participations	0.00	13.92	0.00
	76 PRODUITS FINANCIERS	0.00	13.92	0.00
722	TRAVAUX Régie (bâtiment voirie)	50 000.00	31 847.00	50 000.00
042	Opération d'ordre travaux régie	50 000.00	31 847.00	50 000.00
777	Subvention .Transférée	8 475.68	0.00	////////////////
	002 PART EXCEDENT REPORTE N-1			
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	645 436.88	610 566.72	640 688.00
	FONCTIONNEMENT RESULTAT DE CLOTURE 2014	148 520.51		

	DEPENSES INVESTISSEMENT	BP 2014	CA 2014	BP 2015
1641	CAPITAL EMPRUNTS	36 188.00	40 744.36	44 449.45
165	dépôt caution logements	350.00	450.00	500.00
	TOTAL 16	36 538.00	41 194.36	44 949.45
2111	ACHAT TERRAIN Opération 81	13 163.43	1 016.52	45 000.00
21578	ACHAT Matériel opération 73	5 000.00	3 029.61	10 000.00
21534	FACE SYADEN Opération 107	0.00	0.00	35 000.00
21534	ECLAIRAGE PUBLIC Opération 71 Madame-boulodrome -RD118	55 000.00	22 812.83	56 000.00
2151	TRAVAUX DE VOIRIE Opération 79 -CCPA	90 000.00	32 313.17	100 000.00
21758	PHOTOVOLTAIQUE FOYER Opération 108	0.00	0.00	22 000.00
21533	ENFOUIS LIGNE France TELECOM Opération 109	5 000.00	0.00	0.00
21758	INTERNET haut débit Opération 80	45 780.00	45 780.00	0.00
21318	TRAVAUX de bâtiments Opération 112- local des aînés. Chasseurs .boulodrome. sinistre BACQUEVILLE	10 000.00	3 050.76	70 000.00
2315	Révision / modification PLU OP82	5 000.00	0.00	7 000.00
	Réhabilitation RD 118 - 1 ^{ère} et 2 ^{ème} tranche Opération 116			391 000.00
2151		380 500.00	319 353.10	
2183	Achat matériel de bureau et informatique carte à jour	3 856.57	3 856.57	10 000.00
202	Fonds d'indemnisation commissaire enquêteur			500.00
	TOTAL INVESTISSEMENT	621 300.00	431 212.56	746 500.00
280441 2	Public : bâtiment installation	8 475.68	0.00	//////////
2132	Travaux d'équipement en régie bâtiment	20 000.00	19 447.00	30 000.00
2151	Travaux d'équipement régie voirie	30 000.00	12 400.00	20 00.00
040	TOTAL OPERATION ORDRE ENTRE SECTION	58 475.68	31 847.00	50 000.00
	SOUS TOTAL DEPENSES	716 313.68	504 253.92	
	001 DEFICIT REPORTE			1 460.75
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	716 313.68	504 253.92	842 910.20

Dans la lignée des exercices précédents, équilibré tant en fonctionnement qu'en investissement et malgré une baisse substantielle des dotations de l'Etat au titre de 2015, ce budget prévisionnel vise la poursuite de la maîtrise, voir une réduction significative des charges de fonctionnement, de gestion courante et de personnels. Les dépenses d'investissement sont ambitieuses, mais certaines seront en partie reportées sur le budget 2016, permettant de ne pas recourir à l'emprunt, grâce à une trésorerie à ce jour particulièrement solide.

	RECETTES INVESTISSEMENT	BP 2014	CA 2014	BP 2015
10222	FCTVA	14 810.00	14 810.04	64 212.60
10223	Taxe Locale d'Equipement TLE	472	1 462.00	1 755.70
1068	PART EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	166 517.60	166 517.60	148 520.51
	TOTAL 10	181 799.60	182 789.64	214 488.81
1321	Subvention DETR (Etat) RD118 haut débit	0.00	24 720.00	127 546.00
1322	Subvention Région	50 000.00	0.00	102 400.00
1323	Subvention Départemental (RD118, internet haut débit-SYADEN)	105 590.00	29 810.00	170 287.00

1325	Groupement collectivités	66 900.00	0.00	0.00
1328	Autre CCPA voirie	20 488.00	39 082.16	37 493.71
1341	Dotation Equipement Territoires ruraux	68 000.00	0.00	0.00
13	TOTAL SUBVENTIONS	310 978.00	93 612.16	437 726.71
165	Dépôt et cautionnement reçus	456.91	456.91	500.00
1641	Emprunt	349 620.39	350 000.00	188 898.20
	TOTAL 16	350 077.30	350 456.91	189 398,20
2151	Réseaux de voirie	6 000.00	0.00	0.00
28031	Amortissement frais d'étude Plan eau	1 296.46	1 296.46	1 296.48
280441 2	Public : Bâtiments et installation	0.00	8 475.68	0.00
040	Opération d'ordre entre section	1 296.46	9 772.14	1 296.46
	SOUS TOTAL RECETTES	850 151.36	636 630.85	842 910 20
	002 EXCEDENT REPORTE	0.00	0.00	
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	850 151.36	636 630.85	842 910.20
	INVESTISSEMENT RESULTAT exercice 2014		132 376.93	
	INVESTISSEMENT RESULTAT CLOTURE 2014		- 1 460.75	

**M 49 – SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
BUDGET PRIMITIF 2015 –**

	DEPENSES D'EXPLOITATION	BP 2014	CA 2014	BP 2015
6061	Fourniture non stockables (eau, énergie.....)	8 000.00	4 534.02	5187.00
6062	FOUR NON STOCKEES (chlore)	1 000.00	0.00	1 000.00
6063	FOURN ENTRETIEN ET PETIT EQUIP	2 905.97	2 390.70	3 482.00
611	Sous-traitance station épuration ESPERAZA	34 703.00	0.00	70 000.00
6137	REDEV OCCUPAT DOMAIN PUBLIC	5 500.00	325.82	900.00
6152	ENTRETIEN RESEAUX	1 000.00	240.00	1 600.00
6156	Entretien	975.21	0.00	2 000.00
617	FRAIS ANALYSE	1 600.00	1 083.23	2 000.00
6226	Rémunération interm	0.00	837.20	1 000.00
6262	Frais téléphonique	1 100.00	998.06	1 500.00
6371	Redevance prélèvement EAU	3 400.00	2 904.00	4 000.00
011	CHARGES CARACTERE GENERAL	60 184.18	13 313.03	92 669.00
6215	PERSONNEL EXTERIEUR	30 000.00	0.00	30 000.00
012	CHARGES PERSONNEL	30 000.00	0.00	30 000.00
6541	CREANCES PERTES IRRECOURVABLES	3 000.00	0.00	3 000.00
65	AUTRES CHARG GEST COUR	3 000.00	0.00	3 000.00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 930.03	4 930.03	4 589,42
66	Charges financières	4 930.03	4 930.03	4 589,42
673	Titre annulé sur exercice antérieur	1 300.00	1 002.60	1 788.00
67	TITRE ANNULES	1 300.00	1 002.60	1 788.00
701249	Redevance contre- valeur pollution	7 916.00	7 916.00	7 625,00
706129	Redevance pollution modernisation	3 531.00	3 530.00	3 188,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	11 447.00	11 446.00	10 813.00
	SOUS TOTAL DEPENSES	110 861.21	30 691.66	142 859.42

022	TOTAL DEPENSES IMPREVUES	0.00	0.00	0.00
6811	Dotations amortissements	18 480.43	18 480.43	23 193.02
042	Opération d'ordre entre section	18 480.43	18 480.43	23 193.02
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	129 341.64	49 172.09	166 052,44

	RECETTES D'EXPLOITATION	BP 2014	CA 2014	BP 2015
70111	Redevance eau	36 000.00	36 713.79	32 689,42
701241	Recouvrement redevance pollution domestique	8 500.00	9 163.50	8 500.00
704	Travaux	2 000.00	4 672.33	4 200.00
70611	Redevance assainissement collectif	27 500.00	28 388.92	27 000.00
706121	Modernisation des réseaux	3 500.00	3 263.40	3 300.00
7062	Redevance assainissement non collectif	2 600.00	2 525.00	2 300.00
7064	Locations de compteurs	11 500.00	9 771.32	9 000.00
70	VENTES PRODUITS	91 600.00	94 498.26	86 989,42
	RECETTES REELLES	91 600.00	94 498.26	86 989,42
777	Quote-part des subventions investissement	3 507.06	3 507.06	6 262.64
042	Opération d'ordre entre section	3 507.06	3 507.06	6 262.64
	RECETTES TOTALES	95 107.06	98 005.32	93 252,06
	002 EXCEDENT REPORTE	0.00	0.00	72 800.38
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	95 107.06	98 005.32	166 052,44
	FONCTIONNEMENT RESULTAT 2014		48 833.23	
	RESULTATS DE CLOTURE 2014		83 067.81	

	DEPENSES INVESTISSEMENT	BP 2014	CA 2014	BP 2015
2031	études	0.00	7 355.40	1 500.00
20	Total immobilisations incorporelles	0.00	7 355.40	1 500.00
21531	Installation matériel	137 000.00	183 664.32	18 324.18
21532	Réseaux assainissement	82 000.00	1 526.33	240 000.00
2157	Achat matériel	40 000.00	1 051.48	10 000.00
2158	autres	10 035.36	0.00	
21	Immobilisation corporelles	269 035.36	186 242.13	268 324.18
13913	AMORT SUBVENT 1998 DEPART	2 163.71	2 163.71	4 919.25
13914	AMORT SUBVENT 1997 commune eau	152,45	152,45	152.45
139118	AMORT SUBVENT 2005 2006 DEPART	446.60	446.60	446.60
13918	AMORT SUBVENT FEDER 2009	744.30	744.30	744.30
040	Opération d'ordre	3 507.06	3 507.06	6 262.64
1641	TOTAL 16 Emprunt	6 628.58	6 628.58	6 875.16
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	279 171.00	203 733.17	282 961.98
	RECETTES INVESTISSEMENT	BP 2014	CA 2014	BP 2015
10222	FCTVA	34 147.94	34 238.73	30 512.91
1068	PART EXCEDENT DE FONCT N-1	0.00	0.00	10 267.43
10	Dotations fonds divers	34 147.94	34 238.73	40 780.34
1311	ETAT DETR	12 370.00	0.00	28 731.00

13118	AUTRES SUBVENTION	18 557.00	0.00	0.00
1313	DEPARTEMENT-AGENCE DE L'EAU	89 068.00	110 223.00	124 501.00
	TOTAL 13	119 995.00	110 223.00	153 232.00
1641	CHAPITRE 16 EMPRUNTS	163 000.00	0.00	0.00
2815		18 480.43	0.00	0.00
281531		0.00	6 168.35	10 759.96
281532		0.00	7 204.56	7 255.44
281561		0.00	91.08	91.08
28157		0.00	5 016.44	5 086.54
040	Opérations d'ordre	18 480.43	18 480.43	23 193.02
	TOTAL RECETTES	172 623.37	162 942.16	
	002 EXCEDENT REPORTE	0.00	0.00	65 756.52
	TOTAL RECETTES INVEST			282 961.98

RESULTAT 2014 - **40 791.01**

RESULTAT DE CLOTURE 2014 **65 756.62**

Un budget primitif dans la lignée des précédents, avec pour 2015, un prix du m³ d'eau et d'assainissement à 1,40 € et 1,14 €

CCAS

BUDGET PRIMITIF 2015

Monsieur le Maire présente au conseil le budget primitif 2015, tel qu'il a été constitué par la commission du CCAS.

	DEPENSES FONCTIONNEMENT	BP 2014	CA 2014	BP 2015
611	PRESTATION SERVICES	0.00	59.52	1 000.00
6232	FETES CEREMONIES	3 100,00	2 064.49	3 000.00
6713	secours urgence	1 077.94	0.00	1 000.73
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	4 177.94	2 124.01	5 000.73

	RECETTES FONCTIONNEMENT			
7066	PRESTATION SERVICES	0.00	144.50	1 000.00
7474	SUBVENTION COMMUNE	1 405,00	1 405,00	1 803
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	1 405.00	1 549.50	
	002 EXCEDENT REPORTE	2 772.94		2 197.73
	TOTAL	4 177.94	1 549.50	5 000.73
	RESULTAT 2014		- 574.51	

	EXCEDENT DE CLOTURE 2014	2 197.73	
--	---------------------------------	-----------------	--

Les membres du conseil valident à l'unanimité le budget proposé.

VI- Délibération tarification eau 2015 :

Le Maire indique qu'il convient de fixer le prix du mètre cube d'eau et de l'assainissement pour l'année 2015.

Il rappelle que le prix avait été relevé en 2014 pour satisfaire aux exigences de l'agence de l'eau afin d'être éligibles aux demandes de subvention et propose que pour l'année 2015, les prix demeurent inchangés. .

Pour la facturation année 2015, les prix seront donc les suivants :

- Abonnement compteur : 30 €
- M³ d'eau : 1,40 € HT

- M³ d'assainissement : 1,14 € HT
- Redevance communale d'assainissement : 10 €
- Redevance assainissement non collectif : 50 €

Le conseil municipal adopte à l'**unanimité** les tarifs ci-dessus

VII- Délibération sollicitant la délégation de maîtrise du conseil général a la commune dans le cadre de la réhabilitation de la RD118 2^{ème} tranche :

Monsieur le Maire expose que, dans le cadre de la réhabilitation de la voirie sur la Route Départementale n° 118, visant à l'aménagement sécuritaire de la traversée du village (2ème tranche) sur le territoire de la commune de Campagne sur Aude, une délégation de maîtrise d'ouvrage doit être sollicitée auprès du Département, Il indique que par courrier en date du 25 mars 2015, le Conseil Général de l'Aude approuve le projet technique et sollicite la délégation de maîtrise d'ouvrage au profit de la commune ;

Ainsi Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir l'autoriser à signer une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage relative à la réalisation des travaux de réhabilitation de la RD 118 (2ème tranche) concernant la réfection du réseau pluvial, de la voirie avec les trottoirs et la pose de mobilier urbain et la signalisation routière.

Celle-ci a pour objectif de :

- Solliciter la délégation de maîtrise d'ouvrage des travaux sur le Domaine Public Routier Départemental
- Définir la charge de l'entretien et des responsabilités relatives aux ouvrages créés.

Le conseil municipal, OUI l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, et à l'**UNANIMITE**

- **SOLLICITE** la délégation de maîtrise d'ouvrage des travaux de réhabilitation de la RD 118 (2ème tranche)
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention et tout autre document à intervenir relatif à la réalisation de l'opération
- **ACCEPTTE** la prise en charge par la commune de l'entretien et des responsabilités relatives aux ouvrages créés dans le cadre de la délégation de maîtrise d'ouvrage ainsi que des dépendances de la route départementale n° 118 en agglomération.

VIII- Délibération fixant le montant de la redevance pour occupation du domaine public routier et non routier par les réseaux et ouvrages communications électroniques

Monsieur Roland SIRE, en charge du dossier, indique que les données sont insuffisantes pour établir la redevance et qu'une relance a été faite auprès de France télécom afin de pouvoir calculer celle-ci avec précisions. La prise d'une délibération sera inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

IX- Renouvellement ordinateur secrétariat

Monsieur le Maire fait lecture des devis :

- MICROCOSME pour un montant de 1 424 .17 H.T soit 1 709.00 € T.T.C
- SBX pour un montant de 1 372.20 H.T soit 1 646.64 € T.T.C.

Après avoir analysé les deux offres, le conseil Municipal **décide à l'unanimité** d'accepter le devis de SBX informatique.

X- Renouvellement photocopieur

Monsieur Roland SIRE informe le conseil de la nécessité de remplacer le photocopieur de la mairie, l'actuel serait installé à l'école en remplacement d'un matériel à ce jour obsolète.

Dans cette opération, le coût global sera inférieur au coût actuel.

Le conseil valide à l'unanimité.

XI-Création d'une fourrière intercommunale.

Monsieur le Maire expose au conseil le projet d'une création d'une fourrière intercommunale au sein de la communauté de communes des Pyrénées Audoises. Cette volonté répond à une demande de plusieurs maires et concerne notre village où nous devons trop souvent faire face à des stationnements de véhicules abusifs ou dangereux et parfois d'épaves que l'on a du mal à faire enlever.

Il indique que dans l'attente de cette création, il est possible de se rapprocher de la commune d'Espéras afin d'établir une convention pour bénéficier du service qui lie cette commune avec un garage limouxin.

Après en avoir délibéré, le conseil valide à l'UNANIMITE

XII- Délibération pour l'achat de l'électricité au SYADEN

Monsieur le Maire indique que depuis le 1^{er} juillet 2011 par application de la loi NOME (Nouvelle Organisation des Marchés de l'Electricité), le marché de l'électricité s'est ouvert à la concurrence. **La suppression des tarifs réglementés de ventes (TRV) est programmée** pour les consommateurs finals domestiques et non domestiques ayant des locaux raccordés avec une puissance souscrite égale ou supérieure à 36 kVa (tarifs «jaune» et tarifs «vert») **le 31 décembre 2015.**

Ainsi au 1er janvier 2016, les acheteurs **soumis au Code des marchés publics ou à une procédure obligatoire de mise en concurrence**, notamment les collectivités territoriales et les établissements publics, devront avoir signé un nouveau contrat en offre de marché avec un fournisseur de leur choix. A défaut, ils s'exposent à subir une interruption de service puisque leur contrat au tarif réglementé aura disparu et qu'ils n'auront dès lors plus de contrat de fourniture d'électricité.

Dans ce cadre, le regroupement de ces pouvoirs adjudicateurs et entités adjudicatrices, acheteuses d'électricité, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique, est un outil qui, non seulement, leur permet d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence mais, également, assure une maîtrise de leur consommation d'énergie et renforce la protection de l'environnement dans le respect du développement durable.

Dans ce contexte, le SYADEN a constitué un groupement de commandes d'achat d'électricité et services associés afin de permettre aux acheteurs soumis aux dispositions précitées de se mettre en conformité avec la loi, tout en optimisant la procédure de mise en concurrence

-Considérant qu'il est dans l'intérêt de la commune de Campagne sur Aude d'adhérer à un groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés pour ses besoins propres.

-Considérant son expertise dans le domaine de l'énergie, le SYADEN entend assurer le rôle de coordonnateur de ce groupement pour le compte de ses membres.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'UNANIMITE

-DECIDE : d'adhérer au groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés coordonné par le SYADEN ;

- AUTORISE : le SYADEN à optimiser l'ensemble des abonnements électriques concernés par le groupement d'achat d'électricité. L'optimisation tarifaire sera mise en application après la passation du marché subséquent. Cette optimisation tarifaire à une portée exclusivement financière et n'entraînera aucun travaux (recablages, changements de compteurs etc...) pour le Membre et donc aucun coût supplémentaire. A noter que la « couleur » du tarif (jaune et vert) ne sera pas changée quand même il y aurait intérêt pour le Membre. Ces optimisations nécessitant un changement de « couleur », et ayant pour conséquence des travaux spécifiques et donc des coûts, pourront être étudiées au cas par cas et sur demande expresse du Membre après la passation des marchés subséquents.

-APPROUVE : l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés (Cf. annexe) coordonné par le SYADEN et s'engage à compléter le bulletin d'adhésion ci-joints;

-APPROUVE : la participation financière fixée et révisée conformément à l'article 7 de l'acte constitutif ;

-MANDATE : le SYADEN en tant que coordonnateur du groupement, notamment ses agents administratifs et techniques, à solliciter en cas de besoin l'ensemble des informations relatives aux différents points de livraison auprès du gestionnaire de réseau de distribution et des fournisseurs d'énergies ;

-AUTORISE : le SYADEN à accéder au besoin aux données de la structure et de suivre les consommations de ses différents sites ;

- **DESIGNE : Monsieur Roland SIRE en qualité de référent technique de la commune et de Monsieur David FERNANDEZ en qualité de référent administratif de la commune ;**

-**AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.**

XIII- Délibération achat terrains aux consorts JAMMES - Elargissement Avenue d'Espéaza

Monsieur le Maire expose au Conseil que dans le cadre des travaux d'élargissement de l'Avenue d'Espéaza, il est nécessaire de poursuivre les opérations d'achat de terrains, en faisant l'acquisition de la parcelle cadastrée section AH n°124 appartenant aux Consorts JAMMES, pour une contenance de 246 m2. Le prix proposé pour l'achat de cette parcelle est fixé à 100 €.

Le conseil Municipal après en avoir délibéré, **ACCEPTE à l'unanimité** l'achat de la parcelle ci-dessus pour le prix de 100 €, **AUTORISE** le Maire à prendre attache avec Maître BESANCENOT, notaire à Carcassonne pour établir et signer l'acte d'achat.

XIV- Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement

Monsieur le Maire indique que les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires agents contractuels dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles.

Dans ces conditions, il sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil et de prévoir à cette fin une enveloppe de crédits au budget.

Le conseil accepte à l'**UNANIMITE** – Une délibération sera prise dans ce sens.

QUESTION DIVERSES

- Cérémonie du 8 mai 1945

Un dépôt de gerbe, suivi d'une allocution par Monsieur le Maire se déroulera à 11h15.

Un verre de l'amitié sera offert aux Campenoises et Campenois à l'issue de la cérémonie, dans les jardins de la Mairie. Si le temps ne le permet pas, l'apéritif sera proposé dans la grande salle du foyer communal.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil d'être présents.

- Révision du plan local d'urbanisme (PLU) :

Monsieur le Maire indique que suite à l'arrêté précisant le déroulement de l'enquête publique, une première permanence du commissaire enquêteur se tiendra en Mairie, salle du conseil, le lundi 20 avril, après-midi.

- Extinction de l'éclairage public :

Monsieur le Maire rappelle que lors du conseil du 16 février, il était convenu de rechercher des économies au niveau des frais de fonctionnement de la commune, notamment au niveau électricité, dont l'éclairage public. Il était envisagé qu'à titre expérimental, l'éclairage public pourrait être éteint une partie de la nuit.

Monsieur le Maire demande à la commission qui devait étudier ce projet, de présenter des solutions chiffrées au prochain conseil, qui prendra alors une décision.

Alexandre APARICIO indique vouloir se rapprocher d'autres villages qui se trouvent dans le cas de figure souhaitée et Pierre THARIN demande que la Route Départementale soit préservée.

Il est précisé que de nombreuses communes optent pour ce type d'utilisation de l'éclairage public, telle la commune de FA dernièrement.

Monsieur le Maire indique qu'une action d'information de la population devra être conduite avec efficacité.

- **Sentier des templiers :**

David FERNANDEZ informe le conseil que le chemin de randonnée « Sentier des templiers » est impraticable et inexistant par endroits, et très raviné par les dernières pluies. Ce chemin permettait depuis le 1^{er} pont d'accéder au hameau des Sauzils en passant par la bergerie.

Un projet est actuellement étudié par la communauté de communes pour le déplacement de ce sentier par le chemin de Bellevue, au niveau du chemin existant entre les propriétés SIRE et SAUZEDE.

Monsieur le Maire indique que l'idée est séduisante et que ce projet doit être étudié avec toutes les parties prenantes, (propriétaires, agriculteurs, cavaliers, utilisateurs d'engins motorisés à roues, randonneurs...).

Il souhaite que ce projet soit partagé par tous ceux qui ont à en connaître et qu'il ne devienne pas une source de discorde.

- **Fleurissement du village :**

Monsieur le Maire indique que vu les conditions atmosphériques annoncées, 'il serait préférable d'attendre après le 8 mai pour le fleurissement du village.

Laurence ROUSSET informe Sue INGRAM qu'elle a récupéré des graines de fleurs.

- **Passage piétons :**

Laurence ROUSSET demande s'il serait possible de réaliser un passage piéton au pied du pont, pour sécurisation du passage du chemin de Roquecave à la promenade du château fort. Demande prise en compte.

- **Miroir sur la route de Brézilhou :**

Pierre THARIN reprend la demande de Sue INGRAM quant à la pose d'un miroir face à l'allée du foyer, dans le sens Campagne / Brézilhou. Demande prise en compte, d'autant qu'un miroir est disponible à l'atelier et que s'il convient, il peut être posé sans délais.

- **Site internet :**

Alexandre APARICIO indique qu'il va adresser la lettre de résiliation du site internet de la commune à la Sté EXTRASITE. Les frais afin de pouvoir garder le nom de domaine s'élèveront à la somme de 15,00 €.

S'agissant d'internet haut-débit, (XILAN), Monsieur le Maire indique que les abonnements sont bien partis et le résultat répond aux attentes des utilisateurs.

- **Accès handicapé à l'église :**

Alexandre APARICIO fait part au conseil de la demande de Madame CAUSSE JORDAN Monique, quant à l'absence d'un accès pour personne à mobilité réduite à l'église de la commune. Monsieur le Maire précise que le PAVE de la commune ne fait pas obligation d'installer un accès spécifique, qui aurait pour conséquence de dénaturer totalement le parvis de l'église. Une étude va être conduite pour améliorer l'accessibilité avec la pose d'une nouvelle rampe.

- **Salle des aînés :**

Pierre THARIN fait un point sur l'avancement des travaux et rappelle son désaccord quant à l'ouverture et la pose d'une huisserie supplémentaire sur la façade SUD, disposition qu'il apprécie comme non pertinente et dispendieuse dans le contexte économique actuel, cependant comme l'a souhaité la commission travaux, qui a privilégié la luminosité de la salle et l'esthétique de la façade, cette tâche supplémentaire sera réalisée.

Il énumère ensuite l'ensemble des actions à conduire (isolation des murs, faux-plafond, carrelage, électricité, reprise de la façade, aménagement intérieur...) ainsi que d'autres tâches ponctuelles qu'il s'engage à réaliser avant de prendre un peu de recul.

Monsieur le Maire prend acte de tous les efforts déployés par tous les intervenants au local des aînés, qui a n'en pas douter sera une réussite dans sa réalisation. Outre la présence de la bibliothèque, il espère que les aînés sauront s'emparer du local pour y conduire les activités qu'ils souhaiteront.

Il remercie très sincèrement Pierre THARIN pour son engagement.

Monsieur le Maire clôture la séance à 23 heures

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

Les Conseillers Municipaux

Le Maire